

De : Philippe Leroy <phleroy.toulon@gmail.com>

Envoyé : vendredi 8 novembre 2024 12:26

À : PLU MTPM <mtpm.plu@metropoletpm.fr>

Objet : Déclaration de projet valant Mise en Compatibilité du PLU de Toulon – Anse Tabarly.

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

J'ai assisté à la présentation du projet. Je viens de lire les remarques du CIL.

En plus de leurs remarques pertinentes, j'aurais aimé insister sur quelques points qui, bien qu'en dehors de la modification du PLU pour autoriser une construction de 12m de haut, me semblent importants.

J'aime me promener le long de la côte toulonnaise, j'espère que le centre nautique sera un lieu agréable à traverser et que la conception du lieu laissera un cheminement agréable aux piétons pour rejoindre le sentier le long de la côte à l'est de l'anse Tabarly. Pouvoir se promener dans un lieu agréable facilement accessible est un luxe très important pour les toulonnais, et il réduit la pollution en évitant aux toulonnais de prendre leur voiture pour aller se promener plus loin.

Mes autres remarques sont encore plus en dehors du cadre de l'enquête, j'espère que le groupe de travail sur la réglementation des plages se réunira bientôt sous la direction de Monsieur Pierre Pardigon pour pouvoir en discuter.

Bien cordialement,

Philippe Leroy